

**CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
DE
HAUTE NORMANDIE**

**SESSION PLÉNIÈRE
DU MARDI 16 JUIN 2008**

**AVIS SUR
LE POINT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DANS LES LYCÉES
HAUT-NORMANDS**

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Rapporteur : Monsieur Christophe LEROY

L'intervention de la région en matière de travaux dans les établissements d'enseignement poursuit trois types d'objectifs :

- la création de places ou de modifications de structures,
- l'adaptation aux évolutions pédagogiques et aux besoins des utilisateurs ;
- le maintien en l'état du patrimoine et son adaptation aux normes, tout en intégrant les principes et les objectifs du développement durable.

Parallèlement à ces travaux dans les lycées réalisés dans le cadre du Programme Prévisionnel d'Investissement, la Région a créé des lignes budgétaires particulières pour le plan sport et pour le câblage informatique des établissements.

Le CESR prend acte.

**DÉCLARATION DE MADAME ARLET ADAM
AU TITRE DE L'UNION RÉGIONALE DES ORGANISMES DE
FORMATION DE NORMANDIE ET LA FÉDÉRATION DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE DE HAUTE-NORMANDIE**

Monsieur le Président, nous avons discuté longuement sur le fait que les adaptations actuellement mises en place naviguent un peu à vue dans la mesure où certains diplômes ne sont pas encore complètement installés, surtout nous faisons référence aux Bacs professionnels mais aussi aux Bacs Technologiques. La Région met de l'argent dans son budget et, en fait, doit le retirer parce que les modifications au niveau du Ministère de l'Éducation Nationale ne sont pas encore faites.

Cela nous semble un peu dommageable que, dès la première DM1, nous soyons obligés de constater des baisses de budgets qui étaient prévus et, en fait, les projets de l'Éducation Nationale ne sont pas encore complètement actés.